

Madame, Monsieur, le maire,
Madame, Monsieur, l'él u au sport,
Madame, Monsieur, le responsable du service des sports.

Afin de pallier à l'annulation des championnats de France de tir à l'arc sur blason nature, la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc), a mis en place le Trophée National de Tir Nature qui se déroulera sur l'ensemble du territoire. Ainsi, les archers pourront se mesurer tout en respectant un protocole sanitaire strict, en évitant un fort rassemblement sur un même site.

Notre club souhaite être un des clubs support de ce Trophée (sous réserve de votre accord et de celui de la sous-préfecture dont nous dépendons) dans le strict respect du protocole sanitaire ci-joint.

Sachez que la Ligue d'Aquitaine de Tir à l'Arc nous soutient dans cette démarche et que la présidente de la commission parcours se tient à votre disposition si nous ne pouvons répondre à toutes vos interrogations.

D'avance nous vous remercions du soutien que vous porterez à notre association et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous trouverez ci-joint le protocole qui sera mis en place ; protocole qui a été validé par les sous-préfectures des clubs cités plus haut.

Dans l'attente de votre accord, recevez nos cordiales salutations sportives.

Le / la président(e)